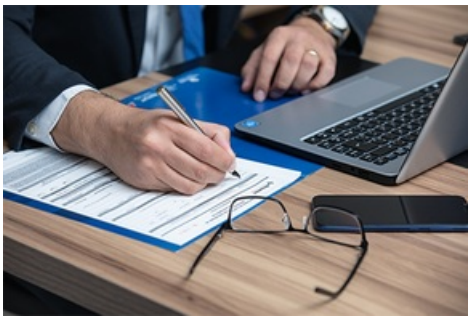

AGORA - C.C.A.S.

NEWS, SANTÉ & SOLIDARITÉ

LA JUSTICE OUVERTE À TOUS AVEC LE POINT-JUSTICE DE L'AGORA

Vous avez besoin d'une information juridique, de l'aide d'un avocat, d'une aide en matière de séparation, de divorce, de pension, de travail, de logement, de surendettement ou d'une aide juridictionnelle ?
Le Point-justice de Mantes-la-Jolie est un service de proximité gratuit, qui vous met en relation avec des professionnels à votre écoute.

Publié le 11 mai 2022

Lieu d'écoute, d'information et d'orientation juridique, le point-justice offre un accueil gratuit, confidentiel et anonyme. Il regroupe différents intervenants qui apporteront des réponses à toutes vos interrogations : information simple pour vous aider à comprendre le langage des documents juridiques qui rythment votre vie, aide dans vos démarches juridiques et administratives, médiation ou conciliation.

HORAIRES

Lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Fermé le samedi.

INFORMATIONS PRATIQUES

Agora
254, boulevard du Maréchal Juin
78200 Mantes-la-Jolie

Renseignements
01 30 94 84 11 ou numéro national au 30 39
pointjustice@manteslajolie.fr

Planning des permanences et plus d'informations en suivant ce lien